

Fosses

LUTTE CONTRE LES VIOLENCES CONJUGALES : FORMER LES PROFESSIONNEL.LE.S ET SENSIBILISER DES HABITANT.E.S À L'ÉCHELLE DE LA VILLE

La municipalité mène, depuis une dizaine d'années déjà, des actions autour de la prévention des violences conjugales, des stéréotypes sexistes, des discriminations. Elle investit également plus fortement, depuis 2 ans, le sujet de la lutte contre les violences faites aux femmes.

La ville de Fosses est engagée, depuis une dizaine d'année, sur les questions de prévention des violences et de lutte contre les stéréotypes de genre, en proposant notamment des animations et des débats, en mettant en place (environ tous les deux à quatre ans, pour pallier au turn-over des équipes et actualiser leurs connaissances) des sessions de sensibilisation aux violences de genre pour ces agent.es, notamment celles et ceux en contact avec du public. Elle travaille aussi sur le traitement des violences faites aux femmes par l'action du service social, du centre social, la collaboration avec la gendarmerie, le suivi des victimes...

Une volonté municipale d'investir fortement le sujet des violences conjugales

Un évènement tragique, survenu en mars 2017, le décès d'une employée de la ville, tuée par son conjoint, décide la municipalité à investir plus fortement encore le sujet des violences conjugales. Les violences conjugales demeurent en effet un fléau qui touche toutes les classes sociales et tous les territoires. Malgré une prise de conscience de l'ampleur du phénomène au sein de la sphère publique, exacerbée notamment par l'éclatement de l'affaire Harvey Weinstein et la naissance du mouvement #metoo, l'actualité démontre que le phénomène reste un problème de société majeur, particulièrement inquiétant - en 2018, selon la Mission interministérielle pour la protection des femmes contre les violences (MIPROF), 121 femmes ont été tuées par leur partenaire ou ex partenaire, soit 1 femme tous les 3 jours. Suite à ce drame, une réflexion collective s'engage, associant plusieurs services de la ville, avec l'idée de former les agent.es de la ville sur le sujet des violences conjugales, mais aussi de développer un réseau d'entraide avec des habitant.es volontaires. La ville élabore en ce sens un cahier des charges, qu'elle diffuse à différents organismes. Après une mise en concurrence des réponses reçues, l'association « Du côté des femmes » est retenue pour les accompagner dans cette démarche.

Des sessions de formation pour outiller les agent.es de la ville...

Dès lors, une convention est signée avec l'association, qui acte un cycle d'intervention sur 3 ans, avec pour ambition, de former un maximum d'agent.es aux violences de genre (45 personnes devraient

être formées sur trois ans). En amont, des réunions auprès des agent.e.s de la ville sont proposées, afin d'expliquer la démarche, et ainsi jouer sur un « effet d'entraînement », pour inciter un maximum de professionnel.le.s à venir se former. *Pour cette première année, l'objectif était de former prioritairement les professionnel.le.s des services en contact direct avec la population : équipes du CCAS, du centre social, services jeunesse, vie associative, centres de loisirs sans hébergement*, indique Nancy Haberbusch, directrice de l'action sociale. Car l'objectif prioritaire de la formation consiste à outiller les professionnel.le.s pour qu'elles et ils soient en mesure de repérer et d'orienter au mieux les femmes victimes de violences conjugales, et d'acquiescer une posture professionnelle adaptée. Sont notamment abordés lors de la formation, les discriminations sexistes véhiculées autour du genre, les mécanismes de la violence et leurs conséquences sur les femmes victimes et les enfants.

...Et un volet sensibilisation en direction d'habitant.e.s volontaires

Suite au décès de l'employée municipale, de nombreux.se.s habitant.e.s ont manifesté leur désarroi et leur désir de pouvoir agir. La ville a donc le projet de développer un réseau d'entraide avec des habitant.e.s volontaires, par le biais d'un module de sensibilisation. *Ce volet nécessite de la réflexion et des précautions*, explique Nadia Morandea, responsable compétences aux ressources humaines. En effet, au-delà de la solidarité de voisinage, se pose la question de l'accompagnement au quotidien de femmes victimes de violences. C'est pourquoi ce module prévoit des points de vigilance, comme les limites de l'intervention, la gestion des frustrations, ainsi qu'un travail sur le cadre déontologique, la confidentialité et l'éthique. Les habitant.e.s sensibilisé.e.s seront d'ailleurs invité.e.s à adhérer à une charte rappelant les principes fondamentaux de l'accompagnement. *Ces temps de sensibilisation visent à identifier les ressources locales, à pouvoir recevoir une parole, à orienter vers le dispositif le plus adapté, mais pas à régler soi-même une situation, personne ne devant se substituer aux forces de l'ordre*, poursuit Nadia Morandea.

Des bénéfices observés et en perspective, la poursuite de la démarche

En 2019, une quinzaine d'agent.e.s a été formée. La ville et l'association vont se rencontrer prochainement pour ajuster le programme 2020, au regard des retours des participant.e.s, qui ont exprimé, pour certain.e.s, une difficulté sur le terrain à mettre concrètement en place les apprentissages de la formation, malgré les bénéfices qu'elles et ils en ont tirés. Preuve de l'impact de celle-ci, certain.e.s ont observé avoir pris conscience qu'elles ou ils proposaient spontanément des activités genrées dans leur cadre professionnel, ou d'autres, dans leur vie quotidienne, expliquent avoir eu une véritable prise de conscience de leur manière parfois genrée de s'adresser à leur(s) enfant(s). La ville envisage également de proposer une formation à destination des élu.e.s, peut-être dispensée par des pairs, pour, in fine, développer une culture commune sur le sujet et être en capacité d'agir.

Contacts :

Nadia Morandea, responsable compétences aux ressources humaines : nakakpo@mairiefosses.fr ;

Nancy Haberbusch, directrice de l'action sociale : nhaberbusch@mairiefosses.fr
